

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Maîtrise des énergies renouvelables et électriques

- Université Savoie Mont Blanc - USMB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie : mécatroniques, énergie-bâtiment, numérique (TMEBN)

Établissement déposant : Université Savoie Mont Blanc - USMB

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle *Electronique et électricité, spécialité Maîtrise des énergies renouvelables et électriques (MERE)* s'inscrit dans le mouvement de modification des réglementations issues du Grenelle de l'environnement. Elle a été ouverte en 2008 en formation initiale à temps plein et en 2010 en alternance. Elle se déroule au sein de l'IUT d'Annecy. Elle est proposée dans une région à fort dynamisme en termes de construction durable et de réhabilitation du parc immobilier. Elle est clairement définie par quatre objectifs : la connaissance du champ énergétique, le diagnostic et son analyse, la gestion de projets et les technologies de l'automatisation. C'est une formation généraliste qui permet aux étudiants diplômés de ne pas subir les éventuels changements du besoin professionnel. Les emplois accessibles sont : exploitant des systèmes énergétiques, instrumentiste-automaticien en maintenance énergétique.

Avis du comité d'experts

Les objectifs de cette licence professionnelle sont clairement définis à savoir, la connaissance du champ énergétique, le diagnostic et l'analyse du diagnostic, la gestion de projets et les technologies d'automatisation. Les compétences requises pour les acquérir sont bien exposées. La licence professionnelle s'inscrit dans le mouvement de fonds issu des réglementations élaborées à la suite du Grenelle de l'environnement. Elle se situe dans une région à fort dynamisme en termes de construction et de réhabilitation du parc immobilier. C'est une formation généraliste dont l'équipe pédagogique a fait le choix de couvrir un large spectre du champ des énergies renouvelables, et non de rechercher une spécialisation. Cette vision permet de ne pas être sujet aux éventuels retournements du marché de l'emploi, mais au risque de survoler les différentes disciplines.

Elle est portée par le département Génie électrique et informatique industrielle de l'IUT d'Annecy ; elle bénéficie du partenariat avec le centre Tétras, qui permet de présenter les alternants au certificat de qualification paritaire de la métallurgie, technicien chargé d'affaires en ingénierie énergétique et du partenariat avec le lycée Jean Monnet d'Annemasse, qui permet de bénéficier des équipements et des installations de ce dernier. C'est une formation de niveau bac+3 qui s'inscrit en complément d'autres formations liées au bâtiment et à l'automatisme, comme le diplôme d'Ingénieur environnement et bâtiment et énergie de Polytech. Au niveau régional, à Lyon, Grenoble et Aubenas, il existe des licences professionnelles sur le même segment. Pour autant, elle a su garder son attractivité malgré l'existence de 22 autres licences professionnelles recensées sur le territoire national dans la même thématique énergie. Elle bénéficie d'un partenariat avec ERDF, qui a une convention avec l'IUT.

L'équipe pédagogique, composée d'enseignants de l'Université, de professionnels issus de différentes structures locales, nationales ou internationales, et d'enseignants du lycée Jean Monnet, est pilotée par un seul enseignant pour les deux types de formation, initiale et continue. Dans le champ disciplinaire, 14 % des enseignements sont effectués par des enseignants-chercheurs, ce qui reste faible. Les professionnels quant à eux assurent près de la moitié des enseignements. Le conseil de perfectionnement n'est composé que d'enseignants membres de l'équipe pédagogique, excluant les étudiants notamment. Il se réunit une fois par an. Aucun document relatif à ce conseil de perfectionnement n'est fourni dans le dossier. Ce conseil de perfectionnement semble n'être en fait que le jury.

L'attractivité de cette formation a été mise à mal dans les dernières années par la multiplication des formations de ce type, avant de se stabiliser, tant en formation initiale qu'en alternance. L'effectif stabilisé se situe au niveau d'une trentaine d'étudiants inscrits, les inscrits proviennent de BTS et DUT, mais aucun de L2. Le taux de réussite, assez élevé, varie de 81 % à 100 %. L'insertion professionnelle immédiate concerne entre 61 et 87 % des inscrits, ce qui reste

correcte, alors que le taux de poursuite d'étude varie de 11 % à 22 %, bien qu'aucune poursuite d'études ne s'opère dans l'établissement. Le taux de recherche d'emploi est d'environ 10 %.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Aucune disposition particulière n'a été envisagée pour développer l'aspect recherche.
Place de la professionnalisation	La formation se déroule selon deux modalités différentes, selon qu'il s'agit d'étudiants en formation initiale ou en formation continue. Dans le premier cas, le stage et le projet tuteuré permettent la création d'un parcours professionnel. Dans le second cas, la professionnalisation est présente tout au long de l'année au sein de l'entreprise. La formation s'attache à être au plus près du milieu professionnel, notamment du fait de ses partenariats. La possibilité offerte aux étudiants de passer une certification professionnelle est un réel atout.
Place des projets et stages	En formation initiale, le projet tuteuré est assuré tout au long de la scolarité. La recherche du stage est de la responsabilité de l'étudiant lors d'une journée spécifique dédiée à la rencontre d'entreprises. En formation continue, le projet et le stage sont parties intégrantes des modalités de l'alternance.
Place de l'international	10 % des étudiants suivent un cursus à l'étranger, à savoir en Suisse. D'autres types d'échanges semblent cités mais sans précision.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation est attractive et sélective pour les étudiants de BTS et d'IUT. Aucun étudiant de L2 n'a jamais été intégré, et aucune action spécifique n'a été engagée pour y remédier. Des modules d'aide et de remise à niveau sont proposés.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les étudiants bénéficient d'un libre accès aux salles de TP. Aucun enseignement spécifique n'est innovant dans sa pédagogie tant en présentiel que pour l'alternance. Seule la précision relative au programme de Microsoft Alliance auquel participe l'IUT et qui permet aux étudiants l'accès à des logiciels gratuits, fait référence au numérique.
Evaluation des étudiants	Elle se fait selon les modalités classiques au moyen d'un contrôle continu. L'étudiant doit obtenir la moyenne générale et la moyenne des unités d'enseignement professionnelles pour obtenir le diplôme.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les alternants utilisent un cahier de liaison qui permet de faire le lien entre l'entreprise, l'établissement et l'étudiant, dans lequel sont consignées les évaluations. Tous les étudiants bénéficient d'une évaluation de fin de formation grâce au portefeuille de compétences.
Suivi des diplômés	Le centre de formation Tétras effectue le suivi des étudiants diplômés, pour les alternants, et l'observatoire de la vie étudiante pour les étudiants en formation initiale. Le dossier ne précise pas les modalités précises de recueil des données.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il n'est pas clairement identifié ; aucun membre extérieur à la formation et aucun étudiant n'y est convié. Les procédures d'autoévaluation ne sont pas assez claires.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'insertion professionnelle des étudiants.
- Les relations avec le milieu socio-économique.
- La visibilité des emplois visés.
- La possibilité d'obtenir une certification professionnelle.

Points faibles :

- Pilotage et portage de la LP par une seule personne.
- L'absence de L2, et de disposition pour en attirer.
- Le faible taux d'enseignants-chercheurs impliqués.
- La composition du conseil de perfectionnement qui n'a pas de membres étudiants ni extérieurs et qui se limite aux membres du jury.

Conclusions :

La licence professionnelle *Maîtrise des énergies renouvelables et électriques* s'inscrit dans la réflexion globale du champ *Technologie : mécatroniques, énergie-bâtiment, numérique*. Elle fait partie d'un des axes de développement de l'établissement et bénéficie tant du soutien des collectivités que des entreprises. Bien que concurrencée, elle a su rester attractive, mais pas en direction des L2. Les objectifs de la formation sont très clairs et correspondent aux métiers visés. Il serait intéressant d'impliquer davantage d'enseignant-chercheurs tant au niveau pédagogique qu'au niveau du pilotage. Il est proposé d'intégrer des membres extérieurs à la formation ainsi que des étudiants dans le conseil de perfectionnement.

Observations de l'établissement



Présidence
27 rue Marcoz
BP 1104 / 73011 Chambéry cedex

Tél. +33(4) 04 79 75 91 84

www.univ-smb.fr

PRÉSIDENCE

N/Réf. : PRE/DV/om/2014-15/ 223
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-savoie.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts

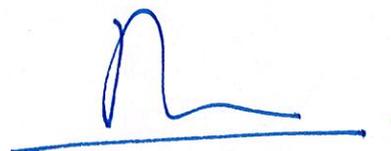
le 4 mai 2015,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3LP160010658-
010602-RT- Licence Professionnelle MAITRISE DES ENERGIES
RENOUVELABLES ET ELECTRIQUES

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Université Savoie Mont Blanc ne souhaite pas émettre d'observation relative au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Denis VARASCHIN